

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Décembre 2017 – Le moment de tirer le bilan de l'année laitière 2017. Une année marquée par le programme de réduction de l'UE qui a eu un effet immédiat sur le marché du lait.

La renonciation volontaire aux livraisons est une revendication de l'European Milk Board depuis des années et fait partie de notre programme de responsabilisation face au marché (PRM). Alors que l'achat d'environ 400 000 tonnes de lait en poudre dans le cadre de l'intervention publique et privée n'a eu aucun effet positif sur le prix du lait, l'introduction de la renonciation volontaire aux livraisons a constitué un tournant dans la dynamique négative des prix.

En 2017, le beurre a connu un phénomène exceptionnel. Le changement des habitudes alimentaires et une réévaluation du beurre d'un point de vue diététique ont eu pour effet des prix record. Le fait que les prix du beurre soient récemment repartis à la baisse montre qu'il y a également une part de spéculation. La distribution part toutefois du principe que la demande de beurre demeurera élevée. Les prix élevés du beurre ont-ils permis d'améliorer la situation des producteurs de lait européens ? Seulement de manière limitée, car les laiteries n'ont pas beaucoup augmenté les prix pour la matière grasse du lait. C'est ainsi que les prix actuels du lait ne permettent toujours pas de couvrir les coûts. Dans le système actuel, les augmentations des prix ne sont pas répercutées aux producteurs.

Les décideurs manquent de clairvoyance. Les propositions actuelles de réforme de la politique agricole commune demeurent tout aussi mauvaises pour nous, les producteurs : un article sur la renonciation volontaire aux livraisons n'a ainsi pas été intégré dans le règlement omnibus. En réponse à une question de l'EMB lors d'une réunion du groupe de dialogue civil Lait en octobre, on nous a expliqué que le commissaire à l'agriculture, M. Hogan, ne souhaitait pas faire de la réduction des volumes un instrument permanent et qu'on souhaitait éviter que les producteurs de lait se fient trop à cette mesure. Nous sommes très surpris : ces réticences ne s'appliquent pas à l'intervention pour le lait en poudre et le beurre. Cet instrument ne fait d'ailleurs courir aucun risque aux transformateurs et à la distribution. Toutefois, les importantes quantités stockées de lait en poudre invendable sont désormais un problème pour la Commission européenne. Le commissaire à l'agriculture a récemment déposé une proposition d'amendement pour l'achat de lait en poudre d'intervention et souhaite limiter à zéro tonnes les achats à prix fixe au titre de l'intervention publique en 2018. La limitation, qui n'est que temporaire, des volumes d'intervention n'est toutefois pas une solution aux problèmes que rencontrent les producteurs de lait, car tous les risques sont répercutés à 100% aux éleveurs laitiers.

Lors de l'assemblée générale de l'EMB, tous les membres étaient unanimes pour dire que seul un ancrage dans la PAC du Programme de Responsabilisation face au Marché en tant qu'instrument de règlement de crise peut permettre de stabiliser le marché dans le long terme. La renonciation volontaire aux livraisons est le seul instrument à donner aux producteurs de lait un choix véritable sur la conduite à tenir en cas de situation de crise. L'EMB et ses membres continueront à répandre ce message et poursuivront leur travail en 2018 aussi. Il faut que les décideurs politiques comprennent que nous ne baisserons pas les bras ! Il est temps que la politique agricole commune redevienne juste envers ceux pour qui elle a été conçue : le maillon le plus faible de la chaîne. Les producteurs de lait actifs doivent se savoir protégés du déséquilibre de la politique agricole. Les producteurs de lait, qui cultivent la terre par leur travail et

EMB bulletin décembre 2017

- FrieslandCampina s'offre la possibilité d'une suspension
 - Uniterre: Mobilisation pour le lait Débutés sous les meilleurs auspices pour le lait équitable en Suisse
 - Comparaison des prix du lait de l'EMB : pas d'euphorie chez les producteurs
 - Éviter les crises du lait à l'avenir!
 - Préserver la production laitière dans le long terme!
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

leur engagement, sont un élément indissociable de l'espace rural. Ils créent des emplois et renforcent l'économie européenne. Cependant, nous, les producteurs de lait, ne bénéficions pas de beaucoup de reconnaissance en retour. Le nombre des exploitations qui ferment montre bien que cela n'est pas sans conséquences. Le monde politique doit enfin comprendre qu'il est responsable de la façon dont l'Europe poursuivra son développement. L'agriculture représente les fondations de l'UE et de Bruxelles.

Mesdames et Messieurs les décideurs, nous vous invitons à accomplir le travail pour lequel vous avez été engagés : protégez vos citoyens du pouvoir et de la domination de quelques individus. Ne vous laissez pas instrumentaliser par une poignée de PDG qui ne poursuivent que leurs intérêts propres. Permettez-nous de bénéficier tous d'une Union européenne véritablement commune.

Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année pleine de santé ! Et à nos décideurs, je souhaite également sagacité et clairvoyance.

Sieta van Keimpema, Vice-présidente de l'European Milk Board

FrieslandCampina s'offre la possibilité d'une suspension

La coopérative laitière néerlandaise FrieslandCampina (FC) a adopté une mesure lui permettant de proclamer une suspension à partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2018. FC recourra à cette mesure si l'offre en lait de ses membres dépasse sa capacité de traitement et/ou si elle ne peut valoriser ce lait.

© [wikimedia commons](#)

Le courrier envoyé par FC à ses membres indique que « la condition pour garantir une valorisation optimale du lait est d'avoir un équilibre entre la quantité de lait livré, la capacité de traitement de FC et la demande sur le marché ». FC annonce vouloir éviter tout déséquilibre dans l'approvisionnement laitier en 2018 car celui-ci pourrait avoir un impact négatif sur le prix du lait.

La décision de FC est singulière : la coopérative a toujours compté parmi les grands défenseurs de la suppression des quotas laitiers. Elle a de tout temps assuré qu'elle utiliserait tout le lait de ses membres et a pour ce faire dû fortement développer ses capacités. Son postulat était que la demande croissante sur le marché mondial des produits laitiers éviterait tout problème de distribution. Dans les faits, FC n'a cessé d'inciter ses membres à s'agrandir.

En prenant cette mesure, FC reconnaît aujourd'hui qu'elle ne peut traiter et/ou commercialiser tout le lait qu'elle reçoit. Elle donne ainsi raison à l'EMB, qui fait campagne depuis des années pour adapter l'offre de lait à la demande, afin d'obtenir un bon prix.

La mesure annoncée est d'autant plus étonnante que la production des éleveurs laitiers néerlandais s'est déjà vue freinée par le plafond imposé à la production de phosphore de leur cheptel, suite à un accord passé entre les Pays-Bas et l'UE. Après un recul du cheptel néerlandais en 2017 lié à la stratégie de réduction du phosphore, des droits (négociables) à émettre du phosphore ont été introduit pour 2018.

Nombre d'éleveurs laitiers ont annoncé vouloir acheter des droits au phosphore en 2018 afin de pouvoir à nouveau accroître leur production. D'autres ont également décidé d'élever moins de jeunes bovins afin d'utiliser le droit au phosphore qu'ils économiseront ainsi pour accroître leur nombre de vaches laitières.

C'est pourquoi FC craint une forte augmentation de la production laitière au début de 2018. S'il apparaît, dans le courant de l'année, qu'il manque de droits au phosphore disponibles ou que leur prix explose de telle manière que les éleveurs n'ont plus les moyens de les acheter, ces derniers devront à nouveau diminuer la taille de leur cheptel au second semestre 2018. En découle un pic d'approvisionnement en lait, au printemps, qui ne pourrait être transformé, suivi d'une diminution à l'automne.

C'est justement pour éviter cela que FC souhaite se réserver la possibilité d'intervenir. Dans le cas où elle doit mettre en place le régime de suspension, la coopérative en informera ses membres au moins 14 jours avant. Il durera ensuite au moins quatre semaines et restera d'application tant que la production laitière excèdera la capacité de traitement.

Parmi les trois périodes de référence potentielles, celle qui aura été la plus favorable au producteur sera utilisée.

Un système de bonus-malus sera mis en place comme suit :

Si la production (ramenée par mois) de l'éleveur laitier dépasse celle de cette période de référence, il devra conserver 90 % de la quantité de lait totale, c'est-à-dire que seuls 10 % lui seront payés.

S'il produit en revanche moins de lait que pendant la période de référence, il recevra un supplément correspondant à la différence, qui sera composé de deux éléments :

- Un incitant de 0,10 €/kg de lait ;
- La part coopérative, soit une part des déductions opérées sur l'excédent de lait, proportionnellement à la quantité (en kg) de lait produit en moins.

Au maximum, 10 000 kg de lait/mois pourront faire l'objet d'un supplément, et le supplément total par kg de lait ne pourra excéder le prix du lait en vigueur à ce moment.

Pour l'instant, FC a uniquement prévu cette mesure pour le premier semestre 2018, mais elle pourrait bien entendu, au besoin, décider de la prolonger. La coopérative souhaite mettre l'année 2018 à profit pour chercher une solution structurelle de concert avec ses membres afin de garantir l'équilibre entre l'offre, la demande et sa capacité de traitement du lait.

Le plus frappant reste que la mesure annoncée par FC reprend de nombreux éléments du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) élaboré par l'EMB. Si le PRM était appliqué à une situation de crise, les éleveurs laitiers fournissant plus de lait que l'année précédant la crise devraient également payer une amende, tandis que ceux qui décideraient volontairement de diminuer leur apport en lait se verraient octroyer un supplément.

Naturellement, la différence majeure réside dans le fait que le PRM serait d'application dans l'ensemble de l'UE, alors que cette mesure ne concerne que les membres de FC. Si le PRM était intégré dans la législation européenne et si son fonctionnement était avéré, les laiteries n'auraient plus besoin d'envisager leurs propres mesures.

D'ici-là, le fait que FC, un des plus grands transformateurs laitiers de l'UE, ait pris l'initiative de maîtriser l'offre en cas de besoin reste une étape dans la bonne direction. Si le prix du lait devait fortement diminuer au semestre prochain, d'autres laiteries lui emboîteraient sans doute le pas.

Hans Geurts, Nederlandse Melkveehouders Vakbond (NMV), Pays-Bas

Uniterre: Mobilisation pour le lait

© Uniterre
contrats laitiers.

Le syndicat Uniterre a organisé une manifestation à Berne, le 23 novembre, avec 2 objectifs : lancer la pétition lait et protester contre l'insuffisance des

Lancement de la pétition lait

Ce jeudi 23 novembre, nous avons lancé officiellement la pétition lait « Pour Fr.1- par litre de lait payé aux producteur-trice-s afin qu'ils puissent vivre dignement ! ».

La pétition sera remise courant mars 2018 à M. Johan Schneider-Amman, Ministre de l'agriculture, et à la Chancellerie fédérale. Nous exigeons que la loi sur l'Agriculture soit respectée, en particulier le point qui stipule que les paysan-ne-s doivent disposer d'un revenu comparable à la moyenne des revenus de leur région.

Vous pouvez signer la pétition en ligne : <https://uniterre.ch/petitionLait> ou sur papier.

Insuffisance des contrats laitiers

Le Conseil fédéral a enfin décidé de déclarer le contrat-type de l'IP Lait de force obligatoire générale pour appliquer le règlement sur les contrats laitiers, à savoir que désormais « *tout acheteur de lait est tenu d'annoncer à ses fournisseurs le vingtième jour du mois au plus tard les quantités et les prix de ses achats du mois suivant* ». C'est un premier pas, mais il reste très insuffisant. En effet, une communication mensuelle sur les quantités et la valorisation du lait ne permet pas aux producteur-riche-s d'adapter leur production.

Cette avancée a été suivie d'une 2^{ème} action symbolique : dans un magasin Denner, où nous avons trouvé du lait vendu à moins d'1 Fr le litre, nous avons apporté les briques de lait à la caisse et nous avons demandé à parler à la gérante du prix payé aux producteurs. Celle-ci nous a indiqué qu'elle comprenait nos revendications mais elle nous a aussi rappelé que sa marge de manœuvre, à son niveau, était limitée et que nous devrions nous adresser au siège de l'entreprise, à Zurich.

Berthe Darras, Uniterre, Suisse

Débuts sous les meilleurs auspices pour le lait équitable en Suisse

Dans le district d'Affoltern, dans la région baptisée le « Säuliamt », le 2 décembre marqua le début de la commercialisation du lait équitable. Le Säuliamt compte environ 60 000 habitants et dans le district, 110 exploitations laitières sont encore recensées, qui produisent annuellement environ 20 millions de litres.

© BIG-M

Le nouveau produit est disponible dans les onze points de vente VOLG du district (VOLG = fédération des coopératives agricoles de Suisse orientale). Le lait équitable est préservé à l'état naturel et le lait vendu est, sans exception, issu d'exploitations régionales. Les vaches sont élevées dans des étables à stabulation libre ou sont régulièrement mises en pâture. Ce nouveau produit est un lait pasteurisé d'une durée de conservation de dix jours. En d'autres termes, les volumes produits en prévision du stockage doivent être calculés soigneusement.

Divers médias régionaux et nationaux annoncèrent le lancement du projet avant le premier jour de vente. Quarante familles de producteurs laitiers se sont engagées dans la coopérative nouvellement fondée « Genossenschaft faire Milch Säuliamt ». Au matin du 2 décembre, ces éleveurs étaient présents devant les points de vente pour proposer aux clients un gobelet de ce nouveau lait. Même les sceptiques les plus revêches étaient surpris du succès rencontré. Après seulement deux heures, le nouveau produit était en rupture de stock dans le premier point de vente et les clients devaient patienter jusqu'au lundi suivant. Après quatre heures, le rayon dédié au lait équitable de neuf des onze points de vente étaient vides! « Le succès remporté ce matin est, pour tous les éleveurs laitiers participants, une immense source de motivation », résume Martin Haab, Président de l'association agricole du district en évoquant l'ambiance durant cette matinée. « Portés par cet élan, nous pourrions poursuivre le développement du projet. »

Martin Haab, Président BIG-M, Suisse

Comparaison des prix du lait de l'EMB : pas d'euphorie chez les producteurs

© [wikimedia commons](#)

L'euphorie règne-t-elle sur les marchés du lait ? Pas chez les producteurs en tout cas. Le bilan des trois derniers mois est plutôt décevant. Deux laiteries sur quatre suivies pour la comparaison des prix du lait de l'EMB en France ont déjà revu les prix au producteur légèrement à la baisse pour le mois d'octobre.

Les éleveurs laitiers français ont reçu en octobre 2017 un paiement de base entre 32,50 et 36,16 centimes maximum par kilogramme de lait produit, soit toujours pas des prix au producteur permettant de couvrir les coûts. En Allemagne, les prix de base en octobre se dégradent encore davantage en octobre dans les laiteries recensées, à entre 34,55 et 39,12 centimes par kilogramme. Entre août et octobre 2017, ils n'avaient crû qu'entre à peine 3 % et un maximum de 10 %. Au Luxembourg aussi, le prix de base était de 35 centimes et donc très en-dessous de la barre des 40 centimes. Seule une laiterie aux Pays-Bas a atteint la valeur de pic avec un prix de base de 41,19 centimes par kilogramme. Les trois autres laiteries néerlandaises ont toutes versé entre 35 et 39 centimes aux producteurs alors que les prix au producteur continuent à augmenter chaque mois. Les fortes fluctuations du prix de lait payé au producteur sont dues aux déductions ou indemnités résultant de la nouvelle régulation sur le phosphate.

En Italie, le prix du lait a légèrement baissé en août, mais a à nouveau augmenté en septembre. Les prix au producteur

élevés, majorations incluses, en juillet et août 2017 en Italie étaient surtout dus aux suppléments estivaux. Ceux-ci sont compris dans les majorations. Celles-ci ont partiellement été retenues par les laiteries au cours de l'année dernière et sont seulement versées sur certains mois.

Comparatif des prix du lait de l'EMB (jusqu'à octobre 2017)

La comparaison des prix du lait de l'EMB cherche à garantir une meilleure comparabilité des prix au producteur en Europe. Le schéma de calcul actualisé indique désormais le prix au producteur avec et sans les suppléments et les rabais spécifiques aux laiteries. La valeur standard a été fixée à 4,0 % de matière grasse et 3,4 % de protéine. Les décomptes mensuels sont aussi corrigés en continu pour tenir compte des arriérés de paiement.

Karin Jürgens, BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft)

Éviter les crises du lait à l'avenir! Préserver la production laitière dans le long terme!

Les producteurs de lait de toute l'Europe renouvellent leur revendication d'un instrument efficace et doté d'un statut légal chargé d'ajuster les volumes en cas de crise

© EMB

Lors de l'assemblée générale de l'European Milk Board (EMB) à Hoznayo, en Espagne, les producteurs de lait de 14 associations européennes se sont prononcés en faveur de l'inscription dans la PAC d'un instrument de réduction des volumes en cas de crise, comme condition indispensable au maintien de l'équilibre du marché du lait dans le long terme.

L'association laitière des organisations d'éleveurs laitiers a renouvelé sa revendication d'un mécanisme d'adaptation des volumes en période de crise. Le programme de réduction des volumes de l'UE, enclenché l'été dernier, a eu un impact positif incontesté sur l'évolution des prix au producteur. « Le [programme de responsabilisation face au marché de l'EMB](#), qui prévoit une renonciation volontaire aux livraisons en temps de crise, doit désormais être ancré dans la politique agricole commune sous forme d'un instrument régulier, associé à un plafonnement des volumes », a déclaré Romuald Schaber, président de l'EMB.

Le beurre contre le lait en poudre

Alors qu'on célèbre pour le grand public l'image du rétablissement des prix du lait, la réalité dans les exploitations est toute autre. Les producteurs de lait européens ne perçoivent toujours pas des prix permettant de couvrir leurs coûts. La hausse des recettes des laiteries pour la matière grasse du lait est anéantie par les prix extrêmement bas des protéines du lait. La situation tendue sur le marché de la matière grasse profite surtout à la distribution. Les consommateurs s'acquittent de prix exagérés pour le beurre et se trouvent face à des rayons vides, comme dans le cas de la France ; les producteurs, eux, sont le dindon de la farce.

Pour l'association espagnole des producteurs de lait (OPL), hôte de cette édition de l'assemblée générale de l'EMB, la situation des producteurs de lait locaux est très sérieuse. « Des prix de 31 centimes par litre de lait ne permettent tout simplement pas de couvrir nos coûts de production ; deux exploitations environ doivent mettre la clé sous la porte chaque jour », explique Marta Fernández Nicolás, vice-présidente de l'OPL. « L'Espagne compte actuellement parmi les cinq États membres de l'UE où les prix au producteur sont les plus bas, bien que la production chez nous ait baissé de près de 40%. » Les producteurs de lait européens sont unanimes : les crises récurrentes empêchent le développement

positif dans le long terme des exploitations laitières.

Pour Romuald Schaber, le lait en poudre qui s'accumule dans les stocks publics est un produit problématique sur le marché. « Notre assemblée générale demande très clairement une réduction des volumes d'intervention d'actuellement 109 000 tonnes par an ainsi qu'une augmentation simultanée du prix d'intervention à au moins 30 ct/kg. Il n'est pas acceptable que la Commission européenne continue d'employer un instrument qui produit essentiellement des coûts et, au final, s'applique aux dépens des producteurs de lait. » Il ne faudrait mettre en intervention des volumes plus importants que si la demande de produits laitiers baissait de manière inattendue, comme ce fut par exemple le cas lors de l'embargo russe. De façon générale, la production doit être adaptée à la demande par le biais d'un programme de réduction des volumes, une fois que la quantité fixée est atteinte.

L'assemblée générale s'oppose aussi fermement à la vente de lait écrémé en poudre à un prix inférieur à sa valeur et exige le développement d'autres modes de valorisation. Face à cette situation, l'heure est à la mise en place d'un instrument de gestion de crise efficace !

Au vu de l'urgence de la situation, ces mesures doivent être mises en oeuvre par le niveau politique le plus rapidement possible. Sans quoi, les producteurs laitiers n'hésiteront pas à passer à l'action pour faire entendre leurs revendications.

Communiqué de l'EMB du 23.11.2017

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-decembre-2017.html>